



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 07 août 2017
A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	08
Nombre de conseillers absents :	07
Procurations :	4

Secrétaire de séance : M. Jean GALANT

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 13.06.2017

Accord à l'unanimité

2. Délibération projet d'aires de lavage – Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet du Programme de Développement Rural en Languedoc-Roussillon – Opération 4.3.5

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet concernant la réalisation d'aires de lavage pulvérisateur et machines à vendanger.

Le coût total du projet sera de 1 680 980€ H.T.

Il explique le plan de financement :

- 37%/80% subventionné par l'Agence de l'Eau
- 63%/80% subventionné par les fonds FEADER de l'Europe
- 20%/100% restant à la charge des 9 communes concernées par le projet

Les 20% restant à la charge des communes seront réparti au prorata des surfaces agricoles et que la commune devra prendre à sa charge la part qui lui incombera avant subvention.

Monsieur le Maire précise que le projet d'aire ne sera réalisé que dans le cas où la demande de subvention serait acceptée et obtenue.

La commune validera la « Convention de Co-Maîtrise d'ouvrage pour la construction de 4 aires de lavage entre les communes de Paraza-Ventenac en Minervois-Mirepeisset-Ginestas-Saint Marcel sur Aude-Saint Nazaire d'Aude-Raissac d'Aude-Villedaigne-Canet ».

Accord à l'unanimité

Fin de séance 19 h 25

Le Maire,

Christian LAPALU.

